

Rapport financier

Mesdames Messieurs les Présidents,
Mesdames Messieurs les officiels,
Mesdames et Messieurs,

En ce début d'année 2024, je vous adresse à Tous et Toutes mes meilleurs vœux, avant de vous présenter le compte de résultats de l'exercice comptable du Comité de Normandie, arrêté au 31 octobre 2023.

Pour la préparation de cette Assemblée Générale, chaque club en a reçu un exemplaire, et vous avez par conséquent eu la possibilité d'en analyser les données.

Je vais donc m'efforcer d'être le plus précis et concis possible dans mon exposé, qui synthétise les éléments chiffrés que vous avez reçus.

Par rapport au budget prévisionnel établi, les charges ont été contenues à 106,46% pour un montant total de 1 266 910 euros, soit supplément de charge de 76 896 euros. L'écart constaté est en partie dû à un retraitement de certaines charges par notre expert-comptable et par des éléments de contexte que nous allons détailler plus en avant.

Par ailleurs, le monde du sport et le cyclisme en particulier n'échappent pas aux conséquences de l'inflation, de l'augmentation générale des prix et notamment des produits énergétiques. Les produits ont été réalisés à 104 % du budget prévisionnel, pour un montant total de 1 236 848 euros.

Le compte d'exploitation de l'année 2023 laisse ainsi apparaître un résultat négatif de 30 062 euros.

Compte de charges : 1 266 910 euros

Les charges sont classées en 4 groupes :

- Fédérales,
- Fonctionnement du Comité,
- Sportives (dont Pôle Espoir),
- Diverses.

Charges Fédérales :

Elles représentent 56,51% des charges du Comité pour 715 929 euros et correspondent à la part reversée à la Fédération sur les licences, soit ce qui excède 11 euros par licence, les engagements, les affiliations, les mutations, les droits et assurances.

Ces postes ont subi la substantielle augmentation du coût de l'assurance et nous constatons à nouveau un déficit d'engagements avec les comités extérieurs.

Fonctionnement du Comité Régional :

La dotation s'élève à 361 460 euros pour cet exercice, soit 28.53 % des charges. Elle correspond aux dépenses de fluides dont carburant, de fournitures et petit équipement, de maintenance et d'honoraires, aux Impôts et taxes, aux frais de correspondance et d'entretien des locaux, aux ristournes et subventions revenant aux clubs et aux comités départementaux, ainsi qu'à la masse salariale et aux amortissements du comité régional. Sont également inclus les frais de déplacements et de représentation diverses en dehors des compétitions sportives.

Par rapport au prévisionnel, les frais de personnel sont supérieurs de 21 411 euros pour plusieurs raisons inconnues lors de sa rédaction. Tout d'abord le départ au premier semestre 2023 du Manager Technique Territorial dont il a fallu solder le compte.

Dans un souci de restructuration, le comité régional a pallié le départ à la retraite d'un agent à mi-temps par le recrutement d'un agent de développement à temps complet. Le Manager Technique Territorial Adjoint a été promu titulaire avec une légitime revalorisation de sa

rémunération. Une Technicienne a été recrutée pour l'épauler dans ses missions, et en développer d'autres notamment dans le domaine du sport santé et de la féminisation. Enfin un apprenti est venu renforcer l'équipe technique à la rentrée scolaire.

Précisons que les frais supplémentaires de personnel sont en grande partie compensés par des produits d'activité annexes ou des aides financières.

Les dépenses de vacations sont supérieures au budget prévisionnel et se rapportent à la rémunération d'animateurs de stage de formations.

Les charges exceptionnelles correspondent pour 11 071 euros au retraitement par l'expert-comptable de charges sociales issues de la période COVID.

Nous constatons que les autres charges de fonctionnement ont parfaitement été maîtrisée.

Sportif : Les dépenses sportives se sont élevées à 140 190 euros au cours de cet exercice, 94 000 euros en dépenses brutes, pour l'ensemble des sélections et stages, qui ont concerné 601 athlètes pour 73 jours de courses et 11 jours de stage.

Conformément aux orientations du Comité Régional, nous avons déplacé des équipes sur l'ensemble des épreuves du calendrier national et dans toutes les disciplines.

Les dépenses correspondent aux frais de médecine sportive, d'hébergement et de restauration, de carburants, de péages, de vacations et déplacements des encadrants. Elles ont été largement maîtrisées au cours de la saison grâce à la rigueur des responsables d'équipes. Une seule discipline a dépassé son budget dans des proportions raisonnables.

Les dépenses liées à l'activité Pôle Espoir s'élèvent à 84 012.43 euros, dont 28 977.03 euros de dépenses sportives pour 9 coureurs. Elles couvrent les frais de stages, d'équipements, d'entraînements, de frais de personnel.

Frais Divers :

Les frais divers et exceptionnels correspondant à la valeur nette comptable du matériel cédé par le Comité.

Ils comprennent également les intérêts des prêts bancaires qui s'élèvent à 438 euros.

Nous constatons par ailleurs 11 071 euros de retraitement par l'expert-comptable de charges sociales issues de la période COVID.

Compte de recettes : 1 236 848 euros

Les recettes sont classées en 4 groupes :

- Fédérales,
- Comité régional,
- Sportives (dont Pôle Espoirs),
- Diverses.

Globalement, le Comité de Normandie a perçu 103,90% des recettes prévues par le budget prévisionnel établi à 1 190 014 euros.

Recettes Fédérales :

L'ensemble de ces recettes correspondent aux licences qui sont réglées en totalité au comité régional et dont nous reversons la partie qui excède 11 euros à la Fédération, aux engagements, aux affiliations et aux imprimés de mutations.

Elles s'élèvent à 844 029 euros, soit 68,24% des produits.

Nous constatons que la réforme des licences n'a pas eu d'effet sur les effectifs du comité régional puisque nous avons enregistré 6 426 licences en 2023, soit 27 de moins qu'en 2022.

Nous relevons également une augmentation importante du montant des engagements liée à l'uniformisation de la procédure d'engagement à toutes les disciplines via cycle web.

Recettes du Comité Régional :

Elles correspondent aux droits d'organisations, aux saisies d'engagements, aux subventions ou contributions régionales, aux partenariats, aux produits divers et aux transferts de charges de personnel.

Elles s'élèvent à 244 879 euros et représentent 19,80% des produits.

Concernant les droits d'organisations, l'objectif du budget prévisionnel n'a pas été atteint, avec une réalisation de 135 638 euros pour 590 épreuves alors que nous avions envisagé 148 430 euros.

Au titre des subventions, nous avons subi une légère baisse de l'attribution de la Région Normandie de 500 euros, au titre de la subvention de fonctionnement. Celle perçue pour le développement du Savoir Rouler à Vélo a également régressé de 2 580 euros alors que celle perçue de l'Agence Nationale du Sport a stagné à 13 000 euros. L'attribution de la ligue Nationale du cyclisme Professionnel régresse également de 2 000 euros tandis que le projet présenté concernant le Fond de Développement de la Vie Associative n'a pas été retenu. Ces différentes subventions ont servi à effectuer des déplacements pour les sélections Normandie, à acquérir du matériel ou de la bonneterie.

Au total, nous comptabilisons 113 500 euros de subventions contre 132 886 euros en 2022 (hors aide au Rebond Association) et 128 000 euros budgétés.

Concrètement, nous constatons bien une baisse des subventions accordées en 2023, non compensées par les recettes de mécénat restées au point mort au cours de cette saison, et que nous avons estimées à 15 000 euros, avec l'implication de la commission du comité régionale dédiée.

Recettes sportives :

Elles concernent les participations aux stages de formations des cadres, les participations aux stages sportifs, la subvention pour la mise en place du Savoir Rouler à Vélo, les subventions liées au Pôle Espoir et les produits des activités annexes, notamment les prestations du Savoir Rouler à Vélo, du Sport santé, du Défie un champion, Elles s'élèvent à 112 757 euros et représentent 9,11% des produits du Comité régional.

Les recettes des produits des activités annexes sont supérieures de 7 507 euros au prévisionnel, grâce au recrutement de Jérôme et Thérèse deux agents qui s'impliquent respectivement sur les actions du savoir Rouler à Vélo et du Sport Santé.

Recettes Diverses :

Elles s'élèvent à 33 401 euros, soit 2,70% des produits du Comité régional et correspondent aux reprises des provisions et aux produits exceptionnels divers.

En produits exceptionnels divers de 2023, nous constatons la réintégration de 20 267 euros d'engagements fédéraux de l'année 2022, réglés en trop au moment du solde.

En conclusion, nous constatons pour l'exercice clos au 31/10/2023 :

TOTAL DES PRODUITS : 1 236 848 euros

TOTAL DES CHARGES : 1 266 910 euros

Le compte d'exploitation 2023 laisse apparaître un **résultat négatif de 30 062 euros**.

Il a été adopté à l'unanimité par la Commission des Finances du 22/11/2023 et par le Comité Directeur du 16/12/2023.

Les Finances du comité de Normandie restent saines. Nous disposons au 31 octobre 2023 de 235 000 euros en disponibilité. Cela représente tout de même 65 000 euros de moins en 1 an. Il n'en demeure pas moins que cette situation débitrice ne pourra perdurer dans le temps et qu'il convient de revenir à l'équilibre budgétaire dans les plus brefs délais.

Le comité régional est déjà engagé sur cette voie, avec la perception de produits d'activité annexes mais un effort devra être entrepris pour la recherche de partenaires.

Une nouvelle fois, nous relevons le sérieux et l'engagement de tous. Sans restreindre le programme sportif de toutes les disciplines, les responsables de l'Equipe Technique Régionale ont parfaitement maîtrisé les budgets avec rigueur et discipline. Nous pouvons aussi saluer l'engagement des clubs à régler leurs factures dans les délais. Aucun club n'apparaît débiteur à ce jour.

La maîtrise des finances du Comité Régional est aussi le fruit du travail de Sébastien COLARD, Responsable Administratif et Comptable, que je remercie pour sa vigilance, son professionnalisme et son engagement au quotidien.

Grâce à son efficacité, mais aussi aux efforts du personnel du comité régional, du Président Bernard Sineux et de tous les élus, les finances du Comité de Normandie sont consolidées et nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2024.

Je vous remercie de votre attention.

Alain Devaux